

CHIFFRES DU SECTEUR

■ Chiffre d'affaires du marché de l'optique : 5,5 milliards d'euros (4,6 % de croissance par rapport à 2006).

■ Évolution du nombre de points de vente : + 39 % en 10 ans.

■ 36 millions de Français portent des lunettes de vue et 3 millions ont des lentilles de contact.

■ Fréquence de renouvellement moyen des lunettes : tous les quatre ans.

SOURCE : BIEN VU - 2007 | DREES

OPTIQUE ET LUNETTERIE

Un secteur en expansion

Le marché de l'optique s'est beaucoup développé ces dernières années. Il est tiré par plusieurs facteurs : le vieillissement de la population, la prévalence des troubles visuels (56 % des Français sont concernés), le remboursement par les complémentaires de santé, les innovations technologiques... La hausse des points de vente (+39 % en 10 ans) nécessite une main-d'œuvre plus nombreuse dans ce secteur.

Les lunettes sont à la fois des prothèses pour corriger une vision déficiente et un accessoire de mode... Il est loin le temps où on n'avait le choix qu'entre deux ou trois

montures ! Il existe aujourd'hui des milliers de références. Les avancées technologiques ont permis également de proposer des verres plus légers et moins fragiles. Le marché de l'optique

a pris de l'ampleur ces dernières années.

Les opticiens sont les seuls commerçants habilités à vendre des verres corrigés. Le métier d'opticien est en pleine transformation. Depuis 2007, l'opticien a le droit de pratiquer des examens de vue sur des personnes de plus de 16 ans, pour adapter les verres des lunettes dans le cadre d'un renouvellement d'ordonnance de moins de 3 ans. Cette petite

LES ACTEURS DE LA FILIÈRE

■ Les acteurs de la filière ophtalmique sont :

- les lunetiers
- les fabricants de verres
- les opticiens

■ 10,5 millions de montures et 28 millions de verres étaient vendus en 2007 en France. On dénombre 10 218 magasins d'optique.

■ Répartition des parts de marché par circuit de distribution :

- Indépendants : 29,87 %
- Mutualistes : 9 %
- Franchises et succursales : 26,10 %
- Groupements coopératifs : 34,54 %

SOURCE : WWW.BIENVU.WS





► révolution renforce la dimension paramédicale du métier d'opticien. Ces nouvelles perspectives ont conduit les opticiens qui s'orientent d'avantage vers ces examens de vue à avoir besoin de salariés qui prennent en charge la vente et le montage des lunettes. C'est pourquoi les MFR ont choisi d'ouvrir des formations dans ce secteur en contrat de professionnalisation, ou en apprentissage.

Une double compétence

Samuel Delabrosse, moniteur à la MFR de Bernay dans l'Eure, explique quel est le profil des jeunes inscrits en BEP « Optique Lunetterie ». « Ils ont souvent une expérience dans la vente. Ils sont parfois titulaires d'un autre diplôme de niveau V. » Le BEP prépare les jeunes à travailler chez un opticien comme

« vendeurs monteurs ». C'est un métier polyvalent qui demande une double compétence dans la vente et technique avec la taille des verres pour l'adaptation aux montures. Le vendeur dans un magasin d'optique aide le client à choisir une monture en fonction de l'utilisation qu'il fait de ses lunettes et en fonction du type de verres dont il a besoin. Le jeune en formation sait prendre des mesures pour centrer les verres. Il sait les découper et les tailler pour les insérer dans les montures. Toutes ces opérations de précision nécessitent minutie et patience.

Dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle, le BEP « Optique-Lunetterie » sera logiquement transformé en bac professionnel à la rentrée prochaine ou à la suivante. En attendant, après le BEP, les jeunes ont le choix d'entrer dans la vie active ou de poursuivre leurs études. Ils peuvent alors choisir le secteur de la vente en bac professionnel ou bien le secteur de l'optique (en bac technologique STI en Génie optique).

Le BTS pour s'installer

Pour avoir le droit de tenir un magasin d'optique, il faut être diplômé du BTS « Opticien Lunetier ». L'IRÉO de Brioux-sur-Boutonne, dans les Deux-Sèvres, a mis en place le BTS avec succès. Cette formation s'adresse plutôt à des scientifiques. Les qualités requises sont le sens du commerce, le goût pour le travail manuel de précision et des capacités à gérer son entreprise. La pratique des examens de vue élargit encore la panoplie de ce métier très polyvalent qui fait de l'opticien un partenaire de l'ophtalmologiste à l'interface des clients, des fabricants de verres et de montures, de l'assurance-maladie et des complémentaires de santé. ■

Photos : MFR Bernay (27)



témoignage /// KARL GUILLEMINOT APPRENTI EN BTS

“ JE ME VOIS RESPONSABLE ”

J'ai d'abord passé un BEPA en Pépinière. J'ai ensuite travaillé en usine en intérim dans tout ce qui se présentait. Au bout de dix ans, J'en ai eu assez car je ne voyais pas de progression possible. À 26 ans, j'ai réfléchi à ce qui pourrait me plaire. J'ai cherché sur Internet et je suis tombé sur « opticien ». Je suis allé voir un professionnel qui m'a parlé de son métier, ça m'a plu. Je ne me suis pas trompé. J'ai passé un BEP. Je suis très heureux de ce choix. Aujourd'hui je suis en BTS à l'IRÉO de Brioux-sur-Boutonne. J'aime le contact avec la clientèle, il faut toujours avoir le sourire. Je suis passionné par la partie technique. Je me sens engagé dans une course au savoir. J'apprends à pratiquer des examens de vue. Je suis très intéressé par l'optométrie... On parle de gestion d'entreprise, de droit... Il existe d'autres diplômes, une licence professionnelle pourquoi pas... J'ai encore beaucoup à apprendre avant de devenir responsable d'un point de vente... » ■

LES MÉTIERS DE L'OPTIQUE

Le mouvement des MFR prépare aux qualifications suivantes :

- **BEP** Optique-Lunetterie
- **BTS** Opticien-Lunetier

Deux établissements du réseau des MFR préparent à ces diplômes :

- **MFR Bernay (27)**
- **IRÉO Brioux-sur-Boutonne (79)**



témoignage /// **M. SCHOEMACKER**
OPTICIEN KRYS À BERNAY DANS L'EUROPE

“ NOTRE MÉTIER A BEAUCOUP ÉVOLUÉ ”

Je suis opticien à Bernay. Nous sommes dix personnes à travailler dans le magasin, dont quatre opticiens. Les lunettes sont des produits très tendance qui font partie du look. Les gens apprécient d'avoir plusieurs montures, ce qui est possible car les prix des verres et des montures sont plus abordables aujourd'hui. Dans mon magasin, je propose environ 1500 montures, 500 solaires à des prix qui vont de 29 à 350 euros. Tout le monde doit pouvoir trouver la monture qui lui convient. Avant que la MFR de Bernay n'ouvre une formation en BEP Optique, les jeunes devaient aller à Paris pour se former en alternance. Du coup, sur notre territoire, nous avions beaucoup de mal à recruter des salariés. J'ai soutenu la Maison familiale quand elle a lancé sa formation. J'interviens de façon ponctuelle auprès des jeunes. Je travaille également sur le plan professionnel sur les référentiels de formation. En 1999, les programmes ont été remaniés en BTS. C'était la première

étape du changement. On peut dire que dans l'optique, il y a deux voies, l'une passe par le BEP et demain le bac professionnel. Elle forme des vendeurs monteurs qui sont des assistants de l'opticien. L'autre voie passe par le BTS et plus loin, pour des personnes qui souhaitent devenir responsables de magasin. Le métier de monteur vendeur est très polyvalent. C'est avant tout un métier de commerce où l'accueil de la clientèle est très important. Il faut donc avoir toutes les qualités requises d'un bon vendeur : une bonne élocution, une bonne présentation, une grande maturité, car les lunettes sont un produit particulier qui demande de la psychologie. On ne vend pas n'importe quelle paire de lunettes à n'importe quel client. Il faut prendre en compte des aspects techniques, des aspects esthétiques, des aspects imposés par la physiologie des clients. Il faut enfin savoir monter des lunettes. Le calme et la minutie sont très importants. Dans les grands magasins, il arrive souvent qu'une personne s'occupe plus particulièrement de l'atelier de montage.

Aujourd'hui notre métier s'est mécanisé fortement. Nous taillons les verres avec des machines numériques sophistiquées et très précises. Il n'empêche qu'il est nécessaire de savoir tailler les verres à la main car nous devons assurer des réparations ou savoir retoucher un verre. Les bases manuelles de l'optique sont alors très utiles. Si le taillage des verres est simplifié, les montures sont, elles, plus compliquées, le travail manuel est donc toujours important. L'opticien est diplômé du BTS. Il est encore plus polyvalent que le monteur-vendeur, il gère les aspects administratifs qui concernent les remboursements de lunettes, gère le personnel, gère les stocks et la pratique des examens de vue lui est strictement réservée. Le métier d'opticien a beaucoup évolué. Notre profession a obtenu le pouvoir de renouveler et modifier légalement une ordonnance. ■



- www.mfr.fr
- www.onisep.fr
- www.bienvu.ws